



Arsene conseille Argos Wityu dans la cession de La Compagnie des Desserts à PAI Partners

Notamment conseillé par Arsene, le fonds d'investissement européen indépendant Argos Wityu cède La Compagnie des Desserts, fabricant français de desserts surgelés haut de gamme pour le marché des services de restauration, à PAI Partners, acteur reconnu du capital-investissement. Crédit Mutuel Equity, actionnaire de la société à hauteur de 20% aux côtés d'Argos Wityu, cède également la totalité de sa participation, après avoir accompagné depuis 2005 la famille Barral, fondatrice de La Compagnie des Desserts.

La Compagnie des Desserts, dont le siège est en France, crée, fabrique et distribue des crèmes glacées artisanales et des pâtisseries surgelées haut de gamme pour les professionnels de la restauration. La société compte plus de 23 000 clients en Europe, principalement en France, en Espagne et au Royaume-Uni et exploite sept sites de production ainsi que six plateformes logistiques.

Depuis son entrée au capital en 2016, Argos Wityu a travaillé en étroite collaboration avec l'équipe de management. Sur cette période, le chiffre d'affaires et l'effectif de l'entreprise ont presque doublé pour atteindre respectivement 117 millions d'euros et plus de 700 personnes. La Compagnie des Desserts a reproduit avec succès son modèle d'entreprise au Royaume-Uni, en Espagne, au Portugal et en Belgique, s'est implantée en Suisse et aux Etats-Unis et s'est développée au Royaume-Uni, en Espagne et en France en réalisant trois acquisitions stratégiques. La société a étendu ses activités à de nouveaux segments de marché dans les services de restauration, tels que les loisirs, la vente à emporter ou les « dark kitchens » et a lancé des produits vegans et écoresponsables.

Arsene a conseillé le cédant Argos Wityu sur les aspects fiscaux de l'opération. L'équipe était composée de **Franck Chaminade** (Associé) et **Anne-Sophie Barrière** (Collaboratrice).

À propos d'Arsene

Arsene est le premier cabinet d'avocats indépendant, exclusivement spécialisé en fiscalité. Membre fondateur du réseau international Taxand (50 pays, 400 associés, 2000 fiscalistes), le cabinet est indépendant de toute firme d'audit ou juridique.

Créé en 2004, le cabinet offre un service sur-mesure dans tous les principaux domaines d'activité. Forte de 25 associés parmi les 160 fiscalistes établis à Paris, l'équipe d'Arsene accompagne ses clients dans la gestion de leur fiscalité, dans un environnement international.

Contacts media : Enderby

Camille Pan – T +33 (0)6 38 73 78 38 – cpa@enderby.fr

Sophie Regaud – T +33 (0)6 60 03 68 57 – sre@enderby.fr